



Conception-creation : creative mood - Photos : CHAPPA, CCI de Bordeaux

PASS métiers

dans l'industrie, les services
& le commerce

...UNE SEMAINE POUR CHOISIR !

Pass
métiers
UN STAGE POUR
DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE

www.apprentissage-nouvelle-aquitaine.info

Votre correspondant PASS'métiers

Charente : Jean-Richard LAFFORT - Tél. 05 45 90 13 01 - jean-richard.laffort@ccicharente-formation.fr

Rocheft : Valérie MIGLIETTI - Tél. 05 46 84 11 73 - v.miglietti@rocheft.cci.fr

La Rochelle : Angélique LE BASLE - Tél. 05 46 00 19 93 - a.lebasle@larochelle.cci.fr

Corrèze : Annick DOTTIN - Tél. 05 55 18 94 54 - adottin@correze.cci.fr

Creuse : Marie-Hélène NIVERT - Tél. 05 55 52 42 57 - mhnivert@creuse.cci.fr

Dordogne : Bernard GUINOT - Tél. 05 53 35 72 72 - b.guinot@dordogne.cci.fr

Bordeaux Gironde : Catherine DECES - Tél. 05 56 79 52 16 - cdeces@bordeauxgironde.cci.fr

Landes : Virginie BEIGBEDER - Tél. 05 58 05 44 63 - virginie.beigbeder@landes.cci.fr

Lot et Garonne : Sylvie FRISTALON - Tél. 05 53 77 10 56 - s.fristalon@cci47.fr

Pau Béarn : Sandrine LAFARGUE - Tél. 05 59 82 51 09 - apprentissage@pau.cci.fr

Bayonne : Vanessa FLORENCE - Tél. 05 59 46 59 72 - v.florence@bayonne.cci.fr

Deux-Sèvres : Stéphanie DEMANGE - Tél. 05 49 28 79 87 - apprentissage@cci79.com

Vienne : Pascale LAVENAC - Tél. 05 49 60 35 78 - plavenac@poitiers.cci.fr

Limoges : Henda LASRAM - Tél. 05 55 45 15 45 - henda.lasram@limoges.cci.fr



**UN STAGE POUR
DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE**



**CCI NOUVELLE
AQUITAINE**

Pass métiers

UN STAGE POUR
DÉCOUVRIR L'ENTREPRISE



Tu fais encore des études, tu te poses des questions sur des métiers que tu aimerais mieux connaître, sur ton avenir professionnel ?

Nous avons une méga proposition à te faire :
une semaine entière de stage de découverte dans l'entreprise
de ton choix !

UNE POSSIBILITÉ
POUR TOI INCROYABLE...



- **D'approcher le monde du travail** de très près.
- **De faire le tri** des métiers qui te plaisent ou te plaisent moins.
- De te montrer sous ton meilleur jour pour **signer un contrat d'apprentissage** quand le moment sera venu.
- **De commencer à travailler** ton projet professionnel.

IL TE FAUT TROUVER
UNE ENTREPRISE !



- **Fais jouer ton réseau**: regarde bien autour de toi, il y a sûrement des proches qui peuvent te donner des "bonnes adresses".
- **Clique** sur le site de la Chambre de Commerce et d'Industrie locale et découvre les entreprises qui peuvent t'accueillir.
- **Appelle** la Chambre de Commerce et d'Industrie, nos conseillers répondront à tes questions.

IL TE FAUT PASSER
PAR PLUSIEURS ÉTAPES
INDISPENSABLES



- **Dès que tu as trouvé ton entreprise**, la Chambre de Commerce et d'Industrie valide la mise en oeuvre de **PASS'métiers** en établissant la convention de stage.
- **Tu remplis la convention avec l'entreprise** et la signe en 3 exemplaires (ou tu la fais signer par tes parents si tu es mineur).
- **Tu définiras avec l'employeur** le déroulé, et l'organisation de ton stage.

CÔTÉ PRATIQUE : TOUT
EST OPEN OU PRESQUE !



- Tu as le choix de rester en stage (obligatoirement pendant tes vacances scolaires) **de 1 à 5 jours, c'est toi qui vois !**
- **Découvre 2 métiers** dans la même entreprise ou découvre le même métier dans 2 entreprises différentes.
- Tu veux rentrer en apprentissage, demande à tout moment à ton entreprise d'accueil **si elle peut te proposer un contrat par alternance.**
- A ta demande, la Chambre de Commerce et d'Industrie prend contact avec le chef d'entreprise **pour l'informer sur le contrat d'apprentissage ou le contrat de professionnalisation.**